

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 30 JUIL. 2024

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour
l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires
au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 19 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024 :

- **Madame Fabienne DEFFOBIS**, présidente du jury, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Montpellier,
- **Monsieur Thierry BALDIN**, directeur des services de greffe judiciaires, secrétaire général du conseil départemental d'accès au droit de l'Isère,
- **Monsieur Stéphane BUSQUA**, directeur des services de greffe judiciaires au parquet général de la Cour de cassation,
- **Madame Jennifer CASTILLO**, directrice des services de greffe judiciaires, responsable chargée de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier,
- **Madame Catherine CHIRADE**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Versailles,

- **Monsieur Laurier DESTAIS**, directeur des services de greffe judiciaires, responsable de la gestion informatique auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Paris,
- **Madame Djouma FOFANA**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Beauvais,
- **Monsieur David GELSOMINO**, directeur des services de greffe judiciaires, responsable chargé de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel de Toulouse,
- **Madame Céline GIRAUD**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Toulouse,
- **Madame Murielle GOURE**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Lyon,
- **Madame Carine HOET**, directrice des services de greffe placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Douai,
- **Madame Justine JACQUET-FRANCILLON**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Lyon,
- **Madame Fabienne LAMBERT**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Compiègne,
- **Madame Fouzia MAMECHE**, directrice des services de greffe judiciaires à la Cour de cassation,
- **Madame Karine MESINELE**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Rennes,
- **Madame Elodie MITTERRAND**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Bourges,
- **Monsieur Christophe PERESAN**, directeur de greffe du tribunal judiciaire du Havre,
- **Monsieur Christophe TETEVIDE**, chargé de mission attractivité et dossiers transverses à la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

Article 2

Monsieur Christophe PERESAN est désigné pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 JUL. 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
P. HUBER

